

NOTICE EXPLICATIVE POUR L'INSCRIPTION SCOLAIRE EN LIGNE

Madame, Monsieur,

Nous vous proposons de faire les démarches d'inscription en ligne comme lors de la dernière rentrée.

Les inscriptions pour la rentrée 2022/2023 concernent :

- les enfants nés en 2019 qui rentrent en maternelle,
- les enfants nés en 2016, scolarisés à la maternelle St Louis ou au Groupe Scolaire Jean Monnet qui vont rentrer en CP,
- les nouveaux arrivants dans la commune pour n'importe quelle classe.

NB : Les enfants inscrits une première fois en maternelle restent inscrits pour les autres années de maternelle. Ceux inscrits une première fois en élémentaire restent également inscrits jusqu'au CM2.

Plusieurs possibilités vous sont proposées pour compléter le dossier :

- imprimer les documents, les compléter manuellement et déposer le dossier, avec les pièces demandées en mairie,
- compléter le dossier en ligne, le signer électroniquement et le renvoyer, avec les pièces demandées, par mail à mairie@basse-ham.fr
- compléter le dossier en ligne, l'imprimer, le signer et le déposer en mairie avec les pièces demandées

Merci de noter bien lisiblement vos numéros de téléphone et votre adresse mail afin que nous puissions vous contacter rapidement si besoin.

Documents à joindre à l'inscription :

- **copie du livret de famille**
- **copie des vaccins du carnet de santé de l'enfant**

En cas de problème, contacter Claudine CONRARD au 06 33 10 42 98 ou la mairie de Basse-Ham au 03 82 56 22 25

NB : Les inscriptions pour le périscolaire se font en ligne sur le portail Famille de Basse-Ham (basse-ham.portail-defi.net) après avoir demandé 1 code d'accès à la directrice du périscolaire si c'est une 1ère inscription. Celles pour le bus seront disponibles sur le site de la commune avant la rentrée scolaire 2022/2023 (www.basse-ham.fr/Jeunesse/Transports-Scolaires). Nous étudions la possibilité de reprendre les ateliers « anglais » à la rentrée. Vous serez avisés ultérieurement pour les inscriptions.